

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 23 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois d'octobre à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le treize octobre deux mil vingt-trois.

Présents : Jacques BALOUP - Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Jean DESNOYERS - Grégory DORTE - Michel FOURREY - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE (suppléant de Philippe LENOIR) - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Gilles SACKPEY - Richard ZEIGER

Absents : Daniel ALLANIC - Jérôme DELAVault - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Jorge GUILHOTO - Jacky GUYON - Bernard HARCHEN - Didier IDES - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Véronique MAISON - Lionel MION - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Denis POUILLOT - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Justin SAFFROY (suppléant de Frédéric GUEGUEN)

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Patrick BUTTNER

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	28
Nombre de suffrages exprimés :	28
Votes Pour :	28
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 69/2023

Objet : Désignation d'un représentant du SDEY à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la SEM Yonne Energie

La société d'économie mixte (SEM) Yonne Energie est régie par les dispositions des articles L. 1521-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et du code du commerce.

La SEM Yonne Energie créée par délibération N°24/2016 du 18 avril 2016 a pour objet dans le cadre de la politique énergétique locale, conduite en particulier par les partenaires publics locaux qui ont compétence pour ce faire, l'acquisition, l'aménagement, la construction et l'exploitation de moyens de production décentralisée ainsi que toutes activités accessoires liées à la production d'énergie d'origine renouvelable.

Les délibérations N°51-2016 du 28 juin 2016 et N°60bis-2016 du 22 juillet 2016 ont apporté des modifications à la délibération N°24/2016 portant le capital à 2.7 M€ avec une participation du SDEY de 2.24 M€.

Modalités de représentation : Le conseil d'administration

Le nombre de sièges d'administrateurs est fixé à 12. Le SDEY, en tant qu'actionnaire majoritaire, désigne 9 représentants parmi ses membres pour siéger au conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 089-200047181-20231030-DE69_2023-DE

Par délibération N°61 en date du 29 septembre 2020, Monsieur Frédéric GUEGUEN avait été désigné pour siéger au sein du conseil d'administration de la SEM. Or, il n'est plus délégué au SDEY. De ce fait, il vous est proposé de désigner un nouveau représentant du SDEY au conseil d'administration de la SEM Yonne Energie.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Désigne** Monsieur Claude DEPUYDT pour représenter le SDEY, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration de la Société d'économie mixte (SEM) Yonne Energie.

Fait et délibéré en séance

Le 23 octobre 2023

Le Président

Jean Noël LOURY